

Un paradis sans pauvres



Le président des États-Unis, Donald Trump, qui s'obstine à empêcher l'arrivée d'immigrants en territoire nord-américain, a annoncé lundi une mesure qui réduit encore plus les possibilités d'obtenir le permis de séjour pour des milliers de personnes qui cherchent à entrer dans le « pays des opportunités ».

À partir d'octobre prochain, être pauvre sera un motif plus que suffisant pour que la demande d'asile d'un migrant soit rejetée et pour que si, par hasard, il s'y trouve déjà, on l'oblige à rentrer dans son pays d'origine, que ce soit par décision propre ou par la force.

La mesure a été impulsée par Stephen Miller, un des principaux assesseurs du président dans la lutte, devenue une obsession, contre les migrants et elle fait ressusciter une loi votée en 1882 et qui permettait au gouvernement de refouler un migrant si, de l'avis des fonctionnaires, il pouvait devenir une charge pour les services publics.

Naturellement, il y a 137 ans les conditions dans le monde et aux États-Unis étaient totalement différentes et peut-être qu'à l'époque une telle mesure est passé inaperçue pour beaucoup de personnes mais ce n'est plus le cas maintenant.

La pauvreté est un des principaux problèmes qui poussent une personnes à abandonner sa famille, son foyer et sa patrie à la recherche d'un avenir meilleur, d'un travail pour nourrir et éduquer ses enfants et leur procurer un logement décent.

Personne ou très peu de personnes, vont depuis le Sud jusqu'au Nord dans le but de s'enrichir, la fièvre de l'or a passé cela fait longtemps. Les personnes se déplacent pour échapper à une situation qui est accablante dans leur propre pays.

Maintenant, par l'œuvre et la grâce du président Trump, être pauvre devient aussi le principal obstacle pour émigrer, pour vendre sa main d'œuvre à des prix dérisoires pour pouvoir envoyer de l'argent à leurs proches.

Donc les migrants le savent déjà. Si jamais ils cherchent un visa pour aller au Nord, mais ils n'ont pas un bon compte en banque, qu'ils ne perdent pas le temps. Et s'ils habitent aux États-Unis et s'ils désirent régulariser leur sauf-conduit pour le ciel, la carte verte, la Green card en anglais, mais ils reçoivent des bons d'aliments, de l'aide médicale ou s'ils ont logement public, qu'ils n'y aillent pas. On va leur dire que non et ils peuvent même être expulsés immédiatement.

Ce que, ni Trump ni aucun de ses assesseurs n'ont dit c'est ce qu'ils pensent faire avec les quelque 41 millions de pauvres qui vivent dans le pays le plus riche du monde.

En effet, 13% des habitants des États-Unis sont classés comme pauvres et parmi eux il y a 13,3 millions d'enfants et 4,6 millions de personnes âgées de plus de 65 ans.

Cela signifie que 23 millions d'Étatsuniens en âge de travailler sont pauvres bien que beaucoup d'entre eux aient un travail mais avec des salaires insuffisants pour satisfaire leurs besoins élémentaires.

D'autres attendent toujours par la création des milliers d'emplois annoncée par Trump durant sa campagne électorale.

Ainsi donc, si les pauvres d'autres pays ne pourront pas émigrer vers les États-Unis, que va-t-on faire avec ceux qui s'y trouvent déjà ? Peut-être un jour le président les surprendra en leur demandant de partir ailleurs, car ils enlaidissent son « paradis ».

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/especiales/comentarios/198898-un-paradis-sans-pauvres>



Radio Habana Cuba